



ÉDITO

La 2^{ème} édition de la fête de l'été a connu un franc succès ce samedi 2 juillet et quel plaisir de voir les Leudevillois se retrouver autour d'un après-midi ludique et sportif et d'une soirée conviviale et festive !

Nous ne pouvons que remercier les nombreux acteurs et bénévoles sans qui cette fête n'existerait pas et qui nous permettent de retrouver ce lien social si fort et qui prend toute sa dimension dans cette période mouvementée.

Depuis quelque temps, notre quotidien est rythmé selon les crises qui se succèdent avec la pandémie liée à la Covid-19 et ce terrible conflit en Ukraine qui perdure et dont nous ne connaissons pas l'issue. Notre commune s'est mobilisée en apportant par ses dons son soutien au peuple ukrainien et je remercie sincèrement celles et ceux qui ont participé aux collectes.

Des travaux vont être entrepris dans le village dont vous trouverez le détail à l'intérieur. Les principaux concernent des travaux routiers pour lesquels nous vous demandons quelque tolérance quant aux perturbations que celles-ci engendrent classiquement.

Pour les enfants présents à Leudeville durant ce mois de juillet, notre accueil de loisirs composé d'une belle équipe d'animateurs dynamiques propose un panel d'activités attractives qui les réjouira.

Je vous souhaite d'excellentes vacances à tous et invite une nouvelle fois chacun à la prudence face à la reprise de la Covid 19.

J'aurai le plaisir de vous retrouver le samedi 3 septembre lors du forum des associations, notre premier rendez-vous de la rentrée.

Passez un bel été.

Bien à vous.



[Retour en images page 8](#)

Fête
de l'Été

Elections législatives : Résultats du 1^{er} tour du 12 juin

	Nombre	%
Inscrits	1066	
Votants	598	56,10
Abstentions	468	43,90
Exprimés	587	98,16
Blancs	9	1,51
Nuls	2	0,33

Résultats du 2nd tour du 19 juin

	Nombre	%
Inscrits	1066	
Votants	558	52,35
Abstentions	508	47,65
Exprimés	506	90,68
Blancs	37	6,63
Nuls	15	2,69

	Nombre	%
Joëlle LOPES-VENOT Lutte Ouvrière	3	0,51
Mehdi KEMOUNE Gauche Républicaine	10	1,70
Gilbert MOUSNIER Rassemblement National	142	24,19
Isabelle PERDEREAU Les Républicains	66	11,24
Alexis IZARD Ensemble	159	27,09
Gérard LEMOIGNE Parti Animaliste	8	1,36
Jean-Paul CHARVILLAT Indépendant	17	2,90
Shéhérazade CHAA BENAHMED Reconquête	16	2,73
Alice MOREIRA Union pour la France	12	2,04
Steevy GUSTAVE Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale	123	20,95
Paul-Henri BAURE Tous unis pour le vivant	31	5,28

	Nombre	%
Alexis IZARD Ensemble	307	60,67
Steevy GUSTAVE Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale	199	39,33



La commune recherche deux agents recenseurs

En vue du prochain recensement de la population qui se déroulera du **19 janvier au 18 février 2023**, la commune de Leudeville **recrute 2 agents recenseurs en contrat à durée déterminée**.

Les agents recenseurs doivent présenter les qualités suivantes : qualité de contact avec les habitants, conscience professionnelle, ordre et méthode, disponibilité, moralité, discrétion et neutralité.

Il n'y a pas d'horaires fixes. Prévoir des horaires de disponibilité le soir et le week-end.

Les candidatures sont à adresser avant le **4 décembre 2022**

- par e-mail : mairie@leudeville.fr
- par téléphone : 01 69 14 81 52

Soutien à l'Ukraine

La commune de Leudeville, par le biais du FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), a tenu à apporter son aide à l'Ukraine en faisant un don de 5000 euros. Cet argent est venu grossir l'enveloppe constituée par l'ensemble des dons des autres collectivités. Il a été utilisé de la manière suivante :

- **Matériel médical** : 21 ambulances neuves, 22,5 tonnes de médicaments, 11 unités centrales de production d'oxygène médical
- **Matériel pour la sécurisation électrique des hôpitaux** : 42 groupes électrogènes
- **Matériel pour la recherche et le sauvetage des victimes** : caméras thermiques, matériel de percement, de découpe, de désincarcération, des lances à incendie
- **Abris d'urgence** : 1000 tentes, couvertures, sacs de couchage etc...
- **Kits d'hygiène**

Différents pays (Moldavie, Pologne, Slovaquie) qui ont répondu aux besoins d'hébergement d'urgence des réfugiés en ont également bénéficié.

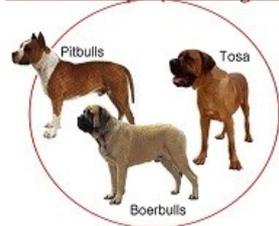
Vous avez ou vous allez adopter un chien « catégorisé » et vous souhaitez connaître les démarches pour obtenir votre permis de détention ?

Permis de détention de chien : qu'est-ce que c'est ?

Le permis de détention est un document à posséder lorsque l'on adopte un chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie. Tous les propriétaires de ces chiens doivent obligatoirement posséder un permis de détention qu'ils devront être en mesure de présenter à toutes les forces de police ou de gendarmerie qui souhaitent en prendre connaissance.

Pour quels chiens ?

Chiens d'attaque (1^{ère} catégorie)



Chiens de 1^{ère} catégorie (d'attaque) :

l'acquisition, la cession (gratuite ou onéreuse), l'importation, l'introduction en France, l'accès aux transports en commun, aux lieux et locaux ouverts au public, le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs sont interdits.

Il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements. **Ce sont les chiens (non lof) non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises)** et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits *pitbulls*),
- Mastiff (chiens dits *boerbulls*)
- Tosa.

Chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie)



Chiens de 2^{ème} catégorie (de défense) : le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est interdit. Il s'agit des chiens :

- de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier,
- de race Rottweiler,
- de race Tosa,
- non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le LOF) et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des chiens de la race Rottweiler.

Permis de détention de chien : comment l'obtenir ?

Pour obtenir le permis de détention, il faut que la personne souhaitant adopter un chien de catégorie suive une formation afin d'obtenir une attestation d'aptitude.

Suite à l'obtention de cette attestation, la personne pourra alors demander un permis de détention dont la procédure d'obtention est la suivante :

Le propriétaire du chien doit faire une demande de permis à la mairie de son lieu de résidence.

Si le chien a moins de 8 mois, un permis provisoire lui sera adressé jusqu'à ce que le chien ait passé son évaluation comportementale (à faire entre les 8 mois et 1 an du chien).

Si toutes les conditions sont réunies ainsi que les pièces justificatives, le permis de détention définitif est alors délivré par arrêté municipal que le propriétaire devra venir chercher en mairie en main propre et avec l'original du passeport européen du chien concerné.

Pour plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>



Samedi 3 septembre 2022

De 14h à 17h

A l'occasion du forum des associations, la médiathèque vous propose un **RALLYE PÉDESTRE** avec la participation des associations présentes.

Il s'agit pour les participants de répondre à un questionnaire proposé par les associations sur l'ensemble des thématiques de chaque activité sportive, ludique ou culturelle.

Les équipes de participants constituées d'adultes et/ou d'enfants (**enfants de moins de 12 ans accompagnés**), compléteront un questionnaire (remis à votre arrivée) en se déplaçant de stand en stand pour finir le rallye en médiathèque.

Une proclamation des résultats sera organisée à 17h sur le lieu du forum avec une remise des prix (sous forme de livres albums ou romans enfants et/ou adultes) pour les lauréats, à l'occasion d'un moment convivial.

Depuis fin 2018, l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) a quitté le domaine de Bressonvilliers, propriété du ministère des Armées. Ce site comprend :

- 204 ha de terres agricoles réparties sur 4 communes (Leudeville, Vert Le Grand, Le Plessis-Pâté et Brétigny sur Orge) dont 150 ha sur Leudeville
- 1 corps de ferme et un ensemble de bâtiments agricoles : 9 ha sur Leudeville
- 11 pavillons d'habitation situés sur Leudeville et actuellement occupés par 76 demandeurs d'asile et encadrés par l'organisme social COALLIA mandaté par la Préfecture pour la gestion du site

Un processus de rétrocession à l'euro symbolique a été décidé par l'Etat dès 2018 sous réserve de présenter un projet innovant, ambitieux et fédérateur avec une priorité pour les communes puis les communautés de communes et enfin la DIE (Direction de l'Immobilier de l'Etat). Ce processus a été acté par les 3 préfets qui se sont succédé depuis 2018 ainsi que par la DDT (Direction Départementale des Territoires).

La commune a œuvré avec beaucoup d'énergie à l'élaboration d'un projet agricole répondant aux exigences des services de l'Etat. Plusieurs candidats se sont manifestés, mais très rapidement, un seul porteur de projet reconnu, fiable, avec l'ambition de développer un projet agricole innovant, sociétal, social, environnemental et viable économiquement s'est dégagé avec de surcroît l'intention d'accueillir de jeunes agriculteurs locaux dans ce concept. L'autre avantage était sa robustesse financière qui aurait permis de bâtir un projet public/privé financé à 50% de part et d'autre. Malheureusement, ce projet n'a pas retenu l'attention des décideurs à notre plus grand regret.

Nous déplorons que notre projet, non soutenu par le président de la CCVE, se soit retrouvé d'emblée rejeté par la Chambre d'Agriculture et la DDT pour des raisons encore obscures à ce jour, allant même jusqu'à refuser tout contact avec ce porteur de projet. Ces entités proposent un futur pour Bressonvilliers qui pose question, peu cohérent et risquant de mettre en difficulté financière les jeunes agriculteurs qui y participeront. Ce projet dont les objectifs et la viabilité interrogent, sera financé uniquement avec des deniers publics, argent des administrés. Un cluster innovation viserait à créer une synergie entre les start-ups installées sur place et les exploitations agricoles. Un « campus » verrait le jour mais il est difficile aujourd'hui d'en cerner les contours et surtout d'en connaître le contenu. Enfin, un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) devait être lancé en juin et se terminera fin octobre 2022 afin de trouver des agriculteurs pour postuler au projet dont les termes du cahier des charges de cet AMI ne permettront vraisemblablement pas à notre porteur de projet de candidater. Le Préfet devrait prendre sa décision en décembre au terme d'une pré-sélection définie par le comité de pilotage.

Par ailleurs, il est à noter que depuis le départ de l'INRA, plusieurs envahissements par les gens du voyage ont eu lieu dont un qui a duré près de 8 mois sans aucune réaction de la part des services de l'Etat. Les installations techniques des bâtiments (équipements électriques, distributions d'eau) ont été très fortement massacrées et sont méconnaissables sans parler des vols de métaux, câbles électriques, radiateurs fonte, tuyauteries en cuivre et d'un groupe électrogène de secours incendie d'une valeur de 25 000 €. La commune a été bien seule avec ses moyens limités pour tenter d'éviter ces intrusions, et on se demande où est l'application de l'état de droit ? Tout ceci reste inconcevable et relève de l'irréel.

Dans ce contexte défavorable, la commune de Leudeville a cédé son droit d'acquisition à l'euro symbolique en ce qui concerne le corps de ferme et les bâtiments agricoles à la CCVE. Mais elle s'est positionnée afin de bénéficier du dispositif pour les 150 ha de terres agricoles et les 11 pavillons d'habitation (délibération adoptée au cours du conseil municipal du 12 mai dernier).

Une très belle opportunité pour Bressonvilliers s'est éteinte avec la mise à l'écart de notre projet. L'ensemble du Conseil municipal reste très amer quant à l'absence totale de considération du président de notre Communauté de Communes, mais aussi face à la passivité des collectivités territoriales que sont le Département de l'Essonne et la Région Ile de France. Nous sommes inquiets pour l'avenir de ce site qui va nécessiter des fonds énormes pour être réhabilité. Nous restons persuadés d'avoir proposé le projet idéal qui pourrait fonctionner depuis 2 ans maintenant sans des décideurs qui rament à contre-courant et une administration française toujours aussi lourde et lente.

Quel gâchis !

TRAVAUX RÉALISÉS :

- Réhabilitation du sol de l'aire de jeu du city stade : remplacement du revêtement usé et devenu dangereux : **Coût : 12 130 € HT /**
Fonds de concours CCVE : 3 839 €
- Ecole maternelle : changement du bac de lavage des mains
Coût : 4 648 € HT
- Installation d'un limiteur de bruit à la salle des loisirs suite aux plaintes de riverains
Coût : 3 175 € HT
- Réfection à l'identique d'une partie du mur meulière côté jardin de la salle des loisirs suite à un éboulement : **Coût : 6 660 € HT**
- Rénovation de l'arche du porche de l'entrée vétuste de l'accueil de loisirs (côté rue du Chant du Coq) : **Coût : 740 € HT**



TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION :

Travaux d'enfouissement des réseaux aériens depuis le carrefour Rue Bourg la Reine/ Grande Rue jusqu'au monument aux morts : électricité, téléphonie et fibre, enfouissement des câbles et réfection du trottoir. Un délai impératif doit être respecté après qu'une tranchée ait été effectuée donc le bitume ne sera refait qu'au moment du chantier de la Rue Bois Bouquin.

Coût : 58 257 € HT

Subventions : Enedis : 3 970 € / Orange : 500 €

Fonds de concours CCVE : 6 742 €

TRAVAUX PRÉVISIONNELS (2EME SEMESTRE 2022)

- Réfection du marquage au sol défectueux des passages protégés et création d'un passage dans la rue du Carrefour Noblet du n° 8 au n° 9 pour une meilleure sécurité (rentrée scolaire)
- Changement du tapis de roulement de la chaussée départementale entre le monument aux morts et la sortie du village direction Vert Le Grand (panneau entrée de ville) pris en charge intégralement par le Conseil Départemental (fin Août)
- Remplacement de 2 portes à l'accueil de loisirs (salle de motricité) en octobre suite à l'effraction de l'une d'elles et à une forte usure pour l'autre : **Coût : 5 574 € HT**
- Réhabilitation du site cinéraire du cimetière : installation de 10 cavurnes, d'une stèle du jardin du Souvenir, d'un pupitre mémoriel et d'une colonne permettant de déposer l'urne tout ceci afin d'offrir une nouvelle possibilité de sépulture
Coût : 8 084 € HT
Et également application d'un enrobé sur les 2 allées principales du cimetière afin d'en faciliter l'entretien (usage des produits phytosanitaires interdit à partir du 1^{er} juillet 2022) : **Coût : 32 907 € HT**
Une subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) **de 16 396 €** nous sera allouée pour l'ensemble des travaux du cimetière.
- Réfection du tapis de roulement du Chemin de la Croix Pillas ainsi que la création d'un trottoir le long des 5 nouveaux pavillons (chaussée en mauvais état et fortement dégradée lors des constructions récentes) : **Coût : 56 932 € HT**
- Réhabilitation de la chaussée côté droit Chemin du Piège suite à l'affaissement au niveau de la tranchée réalisée au moment de l'installation de l'assainissement. Cette voie très sollicitée pose à présent un problème de sécurité pour les véhicules et un mauvais écoulement des eaux pluviales est constaté. Le Chemin du Piège, incorporé dans l'OAP dite « du Piège » (2030/2031) sera entièrement restructuré lors de la réalisation de celle-ci : **Coût : 19 584 € HT**
- Changement de la canalisation d'eau potable entre le carrefour rue du Bois Bouquin / rue Bourg la Reine et le carrefour Route de Saint-Vrain sur environ 900 m. Les travaux sont mandatés, suivis et leur coût est pris en charge intégralement par le SIARCE. Leur durée est estimée à environ 5 mois (circulation alternée par tronçon). Les modalités seront transmises par le SIARCE lui-même.

Commémoration du 8 mai 1945



Le 8 mai dernier, Leudeville a commémoré le 77^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés contre l'occupant nazi. Cette célébration a été un moment fort face au retour de la guerre aux portes de l'Europe. Que soient remerciés le sénateur Delahaye vice-président du Sénat, le général Chauvancy, Président de l'Union Nationale des Combattants section Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles, la gendarmerie ainsi que les pompiers de Marolles et l'ensemble du public présent qui nous ont accompagnés durant cette cérémonie. Il nous faut saluer également les jeunes du Conseil Municipal des Enfants pour leur engagement et leur sérieux.

Ces instants de recueillement autour de notre monument aux morts nous ont rappelé combien la paix, bien si précieux, reste encore fragile à notre époque et que tout doit être entrepris pour la préserver.



Le traditionnel **concert de printemps de Musique Buissonnière** a eu lieu samedi 11 juin dans l'église St Martin. Notre chorale était accompagnée de 40 petits chanteurs de CE2, CM1, CM2 motivés et heureux de chanter devant leur famille dans une église pleine à craquer !

Sophie Lamaison, cheffe de chœur, enseignante à Malakoff leur a transmis sa passion et chaque année deux classes se joignent à nous ! Ce fut un grand plaisir de chanter avec eux : hymne ukrainien, la liste de Schindler, Carmina Burana et plein d'autres très beaux chants accompagnés au piano par Karine Prévotat. Tous : adultes, enfants et spectateurs ont passé un bon moment.

Sorties culturelles



Sortie le 19 mai à **Moret sur Loing**, ancienne place forte datant du XII^{ème} siècle, située dans un écrin de verdure à proximité de la forêt de Fontainebleau. Cette ville verdoyante et romantique a attiré de nombreux artistes peintres, après avoir été découverte par Alfred Sisley et ses amis impressionnistes.

A l'issue d'un parcours guidé à travers le centre historique riche en monuments de charme tels que les portes fortifiées, les remparts, le donjon, le pont et ses moulins, visite du Musée du Sucre d'Orge des Religieuses Bénédictines, une confiserie fabriquée depuis 1638, dont le secret reste encore bien gardé.



Le 16 juin une journée complète en Normandie sous le soleil a permis aux participants à cette dernière sortie de la saison de visiter l'abbaye bénédictine de **Bec-Hellouin**, puis le magnifique château et parc du domaine du **Champ de Bataille**. Ce chef d'œuvre d'architecture du XVII^{ème} siècle, racheté en 1992 par le décorateur Jacques Garcia, a été entièrement restauré. Ses appartements somptueusement meublés et dotés d'objets exceptionnels de provenance royale en font un joyau de la région, digne des plus beaux châteaux de France.



La fête du village du 13 au 15 mai organisée par le Comité des Fêtes a été un réel succès.

Samedi matin, le Comité des Fêtes a commencé les festivités par la vente des brioches. Abel, Aïdan, Clément, Kelian, Lilou, et le duo de Tom répartis en plusieurs groupes, ont sonné à vos portes pour vous proposer d'en acheter pour votre petit-déjeuner.



L'après-midi, au stade, la municipalité organisait un **tournoi de pétanque** auquel ont participé 12 équipes. Dans une ambiance conviviale, les équipes se sont affrontées en deux poules. Les heureux finalistes Thibault et Julien ont remporté le tournoi en affrontant Jérémy et Romain. Une petite finale pour les places de 3 et 4 a permis à l'équipe « les Municipaux » de gagner contre Clément et Alex. Chacun a pu repartir avec son lot et profiter du pot de l'amitié offert par le Comité des Fêtes qui a assuré la buvette tout l'après-midi.



En même temps, sur le terrain de football, l'**Aéroclub des Cigognes** proposait une démonstration de drones et de petits avions. Sophie Rigault, Vice-Présidente du Département de l'Essonne présente à ce moment a pu y assister.

Dès l'aube, dimanche, le **vide-greniers** a attiré de nombreux chineurs venus flâner pour trouver la bonne affaire.

Dès 6h, le Comité des Fêtes proposait un café puis à l'heure du déjeuner chacun a pu se restaurer en commandant frites, merguez, saucisses, andouillettes et desserts. Avec cette chaleur très estivale, la buvette a été très sollicitée, le tout rythmé par le **Groupe Folklorique Alsacien** qui a animé le village en musique.



La fête foraine présente tout le week-end a fait le bonheur des petits et des grands.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré pour que notre village soit festif et joyeux durant ces belles journées ensoleillées.

Pour clôturer ce beau week-end, le Comité des Fêtes a offert un goûter aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.





MERCI

Aux associations AFAL, Gymnastique Volontaire, Harmonie et Bien-être, Leu'Scrap91, MAC, PEP'S du Tilleul, Prends Soins de Toi, Ribambelle, Tai Chi Club, United Brothers French Rebels, la ludothèque et les CME et aux nombreux bénévoles qui ont œuvré pour vous proposer des activités tout l'après-midi.

Aux nombreux motards venus défilé dans les rues du village aux côtés de deux belles américaines et exposer motos et voitures pour le plaisir des yeux.

Au Comité des Fêtes, à Franky pizzas, au Camion à 5 Pâtes, à la crêpe de Grand'Ma et aux Gourmets de Mimi pour la restauration et à Pep's du Tilleul pour les gourmandises de l'après-midi.

À l'orchestre « Sans Sucre Ajouté » qui nous a fait danser durant cette soirée d'été.

Aux artificiers qui ont illuminé le ciel étoilé de Leudeville .

Au personnel municipal qui a préparé la scène, les barnums, les tables, les chaises, ... et aux élus et bénévoles qui ont installé et rangé l'ensemble du matériel.

Au public toujours plus nombreux d'année en année qui nous donne envie de recommencer.



Rendez vous en 2023 pour la 3ème édition de la fête de l'été

24 juin 2022

Remise des livres et des calculatrices aux élèves



Les élèves de grande section de maternelle se sont vus remettre un livre sur les Alphas à l'occasion de leur passage au CP.

Les futurs collégiens ont reçu la calculatrice pour leur entrée en 6^{ème}.

Petits et grands sont repartis ravis après avoir partagé un moment convivial.

26 juin 2022

KERMESSE

L'association **PEP'S du Tilleul** a organisé une kermesse dans la cour de l'école élémentaire.



Après le spectacle des enfants sur le thème d'Harry Potter organisé par les enseignantes en matinée, les familles ont pu durant tout l'après-midi profiter de se retrouver autour de jeux et activités (slike line, structure gonflage, parcours, pêche aux canards, maquillage, jeux d'adresse, panna foot, ...) pour le plaisir des enfants dans une ambiance conviviale, festive et ensoleillée.

Chacun a pu déguster les délicieuses crêpes et autres douceurs et recevoir son lot de tombola. Tous les numéros étaient gagnants.

Un grand merci à tous les parents bénévoles qui ont tenu les nombreux stands.

A l'année
prochaine
pour de
nouvelles
aventures !



Maison Des Adolescents (MDA)

Vous avez entre 11 et 21 ans, vous avez des questions, des doutes ou des préoccupations ? Ici on parle de tout !

La MDA vous propose un espace de parole, d'écoute neutre et des conseils pour tout ce qui concerne l'adolescence en matière de santé, de relations (famille, amis...), de sexualité, de scolarité, de sentiments, de consommation, de mal-être...

Vous pouvez venir seul ou accompagné quel qu'en soit le motif. Des professionnels de la MDA 91 vous recevront et répondront à vos préoccupations.

Selon l'objet de la demande, un accompagnement peut vous être proposé ou une orientation vers les structures les plus adaptées.

Contacts : Téléphone : **01 60 15 26 22** / mail : mda@eps-etampes.fr

Deux lieux pour les rencontres :

- MDA 7 rue Paul Langevin - 91700 Sainte Geneviève des Bois (avec ou sans RDV)

Lundi et mardi de 9H à 17H

Mercredi et jeudi de 9H à 19H

Vendredi de 9H à 15H

- MDA 55 Promenade des Prés - 91150 Etampes (uniquement sur RDV)



ON MANGE ENSEMBLE !

INTERGÉNÉRATION :

Un déjeuner avec les enfants à la cantine

Un après-midi jeux de société

Et si les aînés partageaient un déjeuner une fois par mois avec les enfants ?

De cette initiative soumise par Benoît Magnier, Leudevillois, pourrait naître un moment convivial intergénérationnel.

Dès octobre, un mercredi par mois, serait proposé un déjeuner à la cantine avec les enfants. Il serait suivi d'un après-midi autour des jeux de société.

Avec la participation des animateurs de l'accueil de loisirs, nous pourrions accueillir celles et ceux qui le souhaitent dans une limite de 12 personnes.

Un fonctionnement simple : inscription en mairie puis facturation du prix du repas.



Pour la 3^{ème} année, le CCAS offre aux bacheliers reçus avec mention à l'examen du baccalauréat général, technologique ou professionnel, résidant à Leudeville l'année d'obtention du Diplôme, **un bon d'achat multi-enseignes** afin de récompenser leur travail :

- Mention très bien : 100 €

- Mention bien : 60 €

- Mention assez bien : 30 €



Les étudiants concernés doivent se déplacer en mairie et présenter leur diplôme, une pièce d'identité et un justificatif de domicile **avant le 10 septembre 2022**.

Ensuite, ils seront invités à prendre possession de leur carte cadeaux.



TREMPLINS CITOYENS DU DEPARTEMENT DES AIDES DIRECTES AUX JEUNES ESSONNIENS

Le Département de l'Essonne propose aux **16-25 ans** une aide de **400 €** allant jusqu'à **800 €** (1 projet entre 16 et 20 ans et 1 projet entre 21 et 25 ans) en contrepartie d'un engagement citoyen de 40h (ou de 35h, si vous avez obtenu le certificat Prévention Secours Civique, niveau 1 – PSC1, valable 3 ans) par exemple auprès des mairies, des associations, ...

Ce que l'aide financière soutient :

- Volet mobilité : Financer une partie du permis de conduire, du Pass Navigo et de la carte Imagine'R...
- Volet études et formation : Financer les frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage, les formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques et/ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité, le BAFA.
- Volet logement : Financer des frais liés à l'emménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques...) ou un loyer logement étudiant.
- Volet santé : Financer le coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.

Pour l'obtenir, il faut :

- résider en Essonne depuis au moins 6 mois,
- obligatoirement assumer un reste à charge de 10 % du montant du projet déposé,
- avoir un compte bancaire ou postal nominatif (hors livret A),
- justifier de la réalisation de 40 heures d'engagement ou 35 heures dans le cas de l'obtention du Certificat prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1, valable 3 ans).

PLATEFORME DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

La plateforme vous permet de découvrir les offres proposées sur le territoire en quelques clics. Vous pouvez effectuer votre recherche en renseignant les critères ci-dessous ou en utilisant la carte interactive.

<http://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/plateforme-de-lengagement-citoyen/>

Grâce au nouveau téléservice Tremplin citoyen mis en place par le Département, déposez votre demande d'aide financière pour votre projet citoyen en seulement quelques clics. Le dispositif permet aux jeunes essonniens entre 16 et 25 ans d'accéder à l'autonomie dans la concrétisation de leurs projets et de valoriser leur envie de s'engager.

<https://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/lactualite-education-jeunesse/un-teleservice-pour-deposer-votre-dossier-tremplin-citoyen-en-ligne>

1) Transports scolaires :

La Communauté de Communes lors du Conseil communautaire du 31 mai dernier a reconduit sa participation financière en vue de réduire le coût des abonnements des transports scolaires pour les familles.

Le reste à charge s'établit comme suit :

- Elémentaires : 24 €
- Collégiens et lycéens boursiers : 25 €
- Collégiens et lycéens non boursiers : 50 €

2) Nouveau marché public de Transports (Ile De France Mobilités)

Il a été attribué à la société KEOLIS pour une durée de 4 ans **avec une prise d'effet le 1^{er} août 2022.**

3) Bus de soirées (au départ des gares de Bouray sur Juine et Mennecey) à compter du 1^{er} août 2022

Du lundi au samedi à l'arrivée du RER, un bus pourra vous déposer dans les communes de la CCVE.

RER C (Bouray) : 4 départs entre 20H15 et 23H30

RER D (Mennecey) : 3 départs entre 21H15 et 23H30

Si le train est en retard, le bus attendra.

Les points de dépose correspondent aux arrêts des lignes 201/202, 205, 206, 207, 208 et 209

4) Le Transport à la Demande (TAD)

Le TAD Mobi'Val Essonne sera remplacé dès le 1^{er} août par un nouveau service de lignes dites « virtuelles » labellisé Ile de France Mobilités : en heures creuses (9H30/16H30), certaines lignes de bus fonctionneront désormais sur réservation préalable. Ce service permettra de desservir l'ensemble des communes du territoire toute la journée et concernera les lignes 201/202, 205, 206 et 208.

Les réservations pourront s'effectuer par téléphone, internet ou via une application mobile qui offrira également la possibilité de suivre en temps réel l'arrivée du véhicule.

5) Evènement « Mobilités »

Le samedi 27 septembre, la CCVE organise un évènement « mobilités » sur le plateau de l'Ardennay (aérodrome de Cerny) dans le but de faire connaître les différents modes de déplacement et de sensibiliser les personnes à adopter une démarche éco citoyenne : TAD labellisé, co-voiturage, circulations douces ... Pour tout renseignement sur les transports, contactez la CCVE au **01 64 93 21 20** ou par mail transport@ccvalessonne.com



Durant le week-end des **3 et 4 décembre** prochain se déroulera notre traditionnel marché de Noël 2022.

Notez la date dès à présent dans vos agendas pour venir passer d'agréables moments dans la magie de Noël. Les petits pourront rêver et remettre leur liste au Père Noël ; les grands trouveront sans nul doute les cadeaux qui feront plaisir aux personnes qui leur sont proches.



AGENDA

Septembre

03 : Forum des associations

15 : Sortie culturelle : Journée à Beauvais

Octobre

15 : Soirée du Comité des Fêtes

20 : Sortie culturelle : Musée de la guerre de 1870
à Loigny la Bataille (Eure-et-Loir)

Retrouvez toute l'actualité
municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition juillet 2022
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication

